

3 enfants à la rue, un collectif de parents et d'enseignant.es mobilisé à l'école Philibert Delorme (Lyon 8).



Collectif de parents et d'enseignant.es (membres de l'inter-collectif Jamais sans toit) mobilisé !

Une vente de gâteaux solidaire aura lieu jeudi 17 mars 2022 à 16h45 sur la place Belleville, devant l'école élémentaire Philibert Delorme (159 route de Vienne, Lyon 8°)

Une occupation de l'école est envisagée par le collectif en l'absence de solution d'hébergement proposée par les pouvoirs publics cette semaine !

Situation de cette famille en détresse : le papa est algérien avec titre de séjour en cours de renouvellement. La maman est française. Le papa est à Lyon avec les deux grands enfants depuis 7 mois ; depuis décembre la maman et la plus jeune enfant les ont rejoints à Lyon.

Ils vivaient dans un T1 bis hébergé par un tiers. Cette personne étant malade, elle n'était plus en mesure d'accueillir la famille. Depuis le mois de décembre, la famille a donc déménagé dans un hôtel à Dardilly où les nuits sont moins coûteuses qu'à Lyon.

Les trajets quotidiens de Dardilly à Lyon 8° pour les enfants sont épuisants. La vie dans un hôtel ne convient pas pour une famille.

Jusqu'ici, le papa touchait le RSA, mais depuis le regroupement de la famille, il ne touche plus rien, il en ignore les raisons. Il était dans l'impossibilité de travailler plus de deux heures/jour (il est coiffeur) avec les deux enfants à charge, mais il le pourra à nouveau grâce à la venue de sa femme. Ils ont aussi reçu de l'aide financière d'un tiers, mais leurs ressources sont aujourd'hui épuisées.

La famille a contacté le 115 à plusieurs reprises.

Elle est en contact avec l'assistante sociale de la métropole ainsi que celle de l'école.

Elle a déposé une demande de logement social fin février.

Aujourd'hui les parents n'ont plus les moyens de payer l'hôtel, ni subvenir aux besoins essentiels des enfants.

Face à cette situation inacceptable, le collectif de parents d'élèves a mis la famille à l'abri, aidé par l'association l'Ouvre-porte, et tente de subvenir à leurs besoins fondamentaux ; mais cette solution n'est pas pérenne !

L'hébergement est un droit inconditionnel : l'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles, qui a force de loi stipule : « Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment à un hébergement d'urgence. »

Une vente de gâteaux solidaire aura lieu jeudi 17 mars à 16h45 sur la place Belleville, devant l'école élémentaire Philibert Delorme (159 route de Vienne, Lyon 8)

Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils tiennent leur parole et leur engagements : « Les pouvoirs publics ont le devoir et la responsabilité de s'assurer qu'il n'y ait pas d'enfants à la rue. » Grégory Doucet, le 25 février 2020.

« Nous avons honte quand nous voyons des enfants dormir dehors. » M. Bernard, président de la Métropole, le 10 septembre 2020.

La Ville de Lyon a signé en octobre 2021 la « Déclaration des droits des personnes sans-abris » de la fondation Abbé Pierre, visant à reconnaître les droits fondamentaux des personnes sans-abris.

La ville s'est également engagée à mettre à l'abri les familles avec enfants avec le plan « Zéro enfant à la rue » mis en place au mois de décembre 2021.

Collectif Philibert Delorme membre de l'inter-collectifs Jamais Sans Toit

Groupes associés à l'article

Jamais Sans Toit

- <https://twitter.com/jamaissanstoit>

jeudi 17 mars 2022

Vente de gâteaux solidaire

16h45 - 17h30

École élémentaire Philibert Delorme

159 route de Vienne, Lyon 8^e